

le bulletin

Sacieres- st- Martin

AVRIL 2018

N° 68

Le mot du Maire



Comme tous les ans à pareille époque, le conseil municipal a voté ses budgets ainsi que les comptes administratifs et de gestion. Les projets prévus en 2017 ont été réalisés sans emprunts malgré leur importance. Cette année nous serons plus humbles car si nos ressources n'ont pas baissé, elles risquent d'être touchées en 2019. Pour 2018, nous avons décidé les principaux investissements suivants :

- Achat d'une tondeuse performante.
- Achat d'un bungalow avec sanitaires pour les agents.
- Réalisation de toilettes dans la mairie .
- Travaux de voirie route de La Lande à Prissac, traitement des fissures de la côte du Plaix et fossés à divers endroits.

- Restauration et agrandissement du terrain de pétanque de Chéniers.
- Mise en place d'une alarme et vidéosurveillance à l'atelier communal.
- Aménagement d'un espace public à la Puchallerie.

Tout ceci dans le but d'améliorer le cadre de vie dans notre jolie commune.

Th BERNARD



Citations :

L'homme est le travailleur du printemps, de la vie, De la graine semée et du sillon creusé, Et non le créancier livide du passé. Victor Hugo .

Tandis qu'à leurs oeuvres perverses, Les hommes courent haletants, Mars qui rit malgré les averses, Prépare en secret le printemps. Théophile Gautier



**DATES
Importantes**

19 Mai : Pétanque à Chéniers
9 Juin : Pêche enfants
7 Juillet : repas du Lavoir

Et si on y allait !





Le nouveau tracteur communal pleinement opérationnel

Dominique..... aux commandes du nouveau tracteur de la commune (cf. bulletin du mois de janvier), a entamé une campagne hivernale d'entretien des accotements, des rebords des fossés, et des pieds de talus des voies de circulation de la commune. Le broyeur à bras dont est équipé l'engin permet de réaliser ce travail d'entretien de façon précise et efficace, comme en attestent les photos jointes prises au hameau du Colombier. Merci à lui pour la qualité du travail accompli.

Daniel BASTIEN

11 Avril 2018



Cette année, pour changer, les œufs étaient dispersés dans le bourg de Sacierges. Dix enfants de la commune se sont partagé le butin ; Cette manifestation a été financée par le comité des fêtes de Sacierges avec le concours de bénévoles et des employés municipaux qui ont sécurisé le village .Si tout se passe bien, l'année prochaine cette chasse sera organisée au Colombier .

Nouveau site



Le site de la mairie a été rajeuni. A l'instar de New York, Osaka , Singapour, la commune entre dans le 21 ème siècle internettement parlant grâce au haut débit installé sur son territoire ,vous pourrez sans enfiler votre maillot (le textile bien sûr !!) surfer sur ce site sans trop vous mouiller. Nous espérons que vous trouverez toutes les informations pertinentes au sujet de votre commune .



Le printemps à la Minière

Le printemps à la Minière



Chéniers sous la neige

Pêche enfants

9 Juin 2018



Le C F de Sacierges s'associe de nouveau cette année au CF de St Civran dans l'organisation du concours de pêche autour de l'étang de Chassingrimont .

Pêche réservée aux enfants des deux communes. Ils devront être obligatoirement accompagnés par un adulte .

Un repas clôturera cette journée , ce sera un repas façon Auberge espagnole . Le

principe étant que chacun apporte un plat sucré ou salé à partager et déguster ensemble . Afin de faciliter l'organisation merci de vous inscrire rapidement auprès de Mr AXISA qui transmettra au CF de St Civran le nombre d'inscriptions et la nature du plat que vous désirez apporter ce soir là, afin d'équilibrer le sucré et le salé .

tel : 02 54 47 57 95



SAMEDI 19 MAI

Pétanque

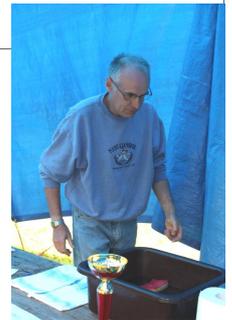


Une partie de pétanque sera organisée le 19 Mai, place du lavoir à Chéniers par le CF de Chéniers . Toutes les inscriptions seront prises auprès de Mr GOULIAS :

Venez nombreux encourager les champions .

Une buvette sera ouverte pour les spectateurs et les artistes de la boule !!

Le début du concours sera donné à 15 H .



Repas du lavoir

Réservé aux habitants de Chéniers et à leurs invités le Cf organise son « repas du lavoir » cette année le 7 Juillet. Une date avancée parce que notre animateur préféré Mr TASSOTO n'est disponible que ce jour-là .

Vous recevrez votre coupon d'invitation courant Juin .

Pour les personnes qui n'habitent pas le lieu ,il vous reste la possibilité de vous faire inviter par un résident .

Samedi 7 Juillet



Comité des fêtes de Sacierges

Les copains vont se régaler



Le comité des fêtes de Sacierges a décidé d'organiser cette année une après-midi pétanque dans le bourg . Elle sera suivie d'un barbecue façon auberge espagnole (chacun apporte son repas et pourra aussi le partager) Le CF mettra un Barbecue à votre disposition . Les familles pourront si elles le désirent , réserver une table ; Durant cette soirée rien ne sera vendu . (Si tu veux boire un coup apporte le avec toi) Les informations concernant cette manifestation vous seront précisées en temps voulu !



La PUYCHALLERIE :

lettre écrite à Monsieur le Maire et ses conseillers

Je suis ravie de voir qu'une partie de nos demandes a été réalisée. Qu'en est-il de la demande pour l'emplacement des poubelles et du verre ?. Pour ce qui est du communal (nous avons une piscine avec deux couloirs), un manque de respect de « certain » envers les habitants de la Puychallerie .

Mme FAREZ



Poubelles

Nous relevons de plus en plus d'incivilités sur les sites des poubelles . En effet certaines personnes ne respectent plus les règles qui gèrent ces dépôts . Seuls les sacs jaunes (recyclables), les sacs noirs(ordures ménagères) peuvent y être déposés . On peut aussi trouver des containers à verres et des containers pour des périodiques . On trouve aujourd'hui des cartons , des matériaux de constructions , des matelas, etc. !!! Qui doivent être apportés exclusivement dans une déchèterie!!

Ces déchets ne sont pas pris par le service normal , ce sont les cantonniers de la commune qui doivent les évacuer et cela ne fait pas partie de leurs tâches ; désormais nous faisons savoir à tous ces contrevenants que nous ferons une enquête , nous rapporterons ces déchets chez leurs propriétaires et nous sanctionnerons .



Collecte poubelles des jours fériés 2018

Pâques 2/4 jeudi 5 ;
fête du travail 01/5 jeudi 3 ,
Victoire 1945 8/5 jeudi 10 ;
Ascension 10/5 jeudi 10;
Pentecôte 21/5 Jeudi 24;

L'Assomption 15/08 Jeudi 16;
Toussaint 01/11 mercredi 31 ;
Noël 25/12 jeudi 27.

A NOTER

BIBLIOTHEQUE DE Sacierges
Ouverte tous les dimanches matins de :
11h à 12h
Et mercredi de 17 H à 19 H
Accessible gratuitement à tous
Adresse : Chéniers



HORAIRES

La Mairie sera ouverte au public
Lundi : 9H à 12H et 13H30 à 16H30
Mardi : 9H à 12H
Jedi: 9H à 12H
Vendredi : 9H à 12H et 13H30 à 16H30

Numéros d'URGENCES
SAMU 36 LE 15
Secours Urgences le
le 15 , le 18, le 112
Gendarmerie le 17



Rédaction : Agnès RENVOISE
:Guy AXISA

Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie , merci

site internet

Vous pouvez dès à présent aller surfer sur le site de la Mairie :

WWW. mairie-sacierges.com

Vous y trouverez toutes les activités présentes dans votre commune . Beaucoup d'informations venant de votre Mairie et de certains habitants quand ils le désirent . Le bulletin municipal sera lui-même en ligne . Si vous voulez faire passer des messages via le site, merci de contacter la mairie .

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 13 mars 2018 à 20 heures convocation du 28 février 2018.

L'an deux mil dix-sept, le treize mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU,, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE, Agnès RENVOISE

ABSENT EXCUSE : Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD

Secrétaire de séance : Bérénice LAMOUREUX **Votants** :8

ORDRE DU JOUR :

Projet camping : M. le Maire a reçu un investisseur privé qui est à la recherche d'un terrain pouvant convenir pour la création d'un camping ; le stade municipal pourrait intéresser l'investisseur car il mesure plus de 15 000 m². Il souhaiterait y implanter une dizaine de chalets, des mobil-homes et des emplacements pour camping-cars et caravanes, une piscine et une salle de sports. La commune de Sacierges a semblé attirer l'investisseur, grâce à sa situation dans le Parc de la Brenne, grâce à la présence d'un café-restaurant, d'un gîte de groupe, de la proximité d'équipements touristiques en pleine nature (chemins de randonnée, circuit cycliste, pêche). Cependant d'autres communes sont candidates dans l'Indre et dans d'autres départements. Le conseil municipal soutient le projet à 8/8 voix pour.

Grange du Colombier : une grange appartenant à Mme Imbert est en train de s'écrouler sur la voie publique et chez un riverain. Mme Imbert a proposé à M. le Maire de l'acquérir pour une somme modique, ainsi que plusieurs terrains en friche et une maisonnette. Le conseil municipal décide à 8/8 voix pour de ne pas se porter acquéreur et un courrier va être adressé à Mme Imbert pour lui demander de maintenir ses bâtiments et ses terrains en état de façon à assurer la sécurité des riverains.

Plan du cimetière informatisé : la société Graphistyl a envoyé à la mairie une proposition de plan du cimetière à afficher à l'entrée, permettant de situer plus facilement les sépultures. Le conseil municipal décide à 8/8 voix de demander un devis plus précis à cette société mais cette réalisation devra être accompagnée d'un important travail de référencement des emplacements à partir d'un très ancien plan en papier.

Motions pour l'enseignement primaire dans l'Indre

Le conseil municipal approuve à 8/8 voix pour les 2 motions prises par la CDC Brenne Val de Creuse et l'Association des Maires de l'Indre lors d'un conseil d'administration commun le 28/02/2018 à propos de la carte scolaire 2018. Ils demandent la transformation radicale du rôle du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) et l'organisation d'Etats Généraux de l'école publique dans l'Indre pour soutenir plus particulièrement l'école rurale qui semble délaissée au profit des écoles urbaines.

Demande de subventions voyage scolaire

Une élève de la commune scolarisée en 4ème au collège de St Benoit a transmis une demande de subvention pour un voyage scolaire en Auvergne. Le conseil décide à 8/8 voix pour d'accorder la même somme que précédemment soit 80 euros qu'il versera à l'association du collège.

Délibération tarifs redevance assainissement 2018

Le conseil municipal décide à 8/8 voix pour de reconduire les tarifs de 2017

Questions diverses :

1/ Point sur l'avancement du dossier maladie de M. Bretin

Yves Bretin est toujours en arrêt maladie. Son dossier va être rapidement revu par la MSA de façon à ce qu'il soit déclaré soit en longue maladie soit en retraite anticipée. La réponse est attendue dans tarder car le centre de gestion n'a jamais répondu à M. le Maire sur la façon de gérer son arrêt maladie d'une durée si longue.

2/ Préparation du budget 2018

En prévision du budget 2018, M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a déposé différentes demandes de subvention pour certains investissements, à savoir l'installation d'un local sanitaire pour les cantonniers, l'installation de toilettes à la mairie, l'achat d'une tondeuse plus performante, la réalisation de travaux de voirie à la Lande et à la côte du Plaix. Les devis seront présentés lors de la prochaine réunion d'avril 2018 qui permettra de préparer le budget.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du samedi 14 avril 2018 à 10 heures convocation du 6 avril 2018.**

L'an deux mil dix-huit, le quatorze avril, à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU,, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE, Agnès RENVOISE

ABSENTS EXCUSES : Pascal DELANAUD

Secrétaire de séance : Bérénice LAMOUREUX **Votants** :9

ORDRE DU JOUR :

Approbation du Compte de Gestion 2017 (budget principal et budget assainissement) : M. Guy AXISA demande l'approbation du compte ; elle est acceptée à 9/9 voix pour

Approbation du Compte Administratif 2017 (budget principal et budget assainissement) : M. Guy AXISA demande l'approbation du compte ; elle est acceptée à 9/9 voix pour

Affectation du résultat 2017 :

Budget principal : au compte administratif 2017 figurent d'une part un excédent de fonctionnement cumulé de 113 474,15 euros et, d'autre part, un déficit d'investissement cumulé de 108 130,38 euros

le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit : 108 130,38 euros en réserves en section investissement

5 343,77 euros en excédent reporté en fonctionnement (compte002).

Budget assainissement : au compte administratif 2017 figurent d'une part un excédent de fonctionnement cumulé de 34 064,48 euros et, d'autre part, un déficit d'investissement cumulé de 33 755,54 euros

le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit : 33 755,54 euros en réserves en section investissement

308,94 euros en excédent reporté en fonctionnement (compte002).

Vote du budget primitif principal 2018 : les propositions de M. le Maire pour le budget 2018 sont acceptées à 9/9 voix pour.

Les principaux éléments à retenir sont :

pour la section de fonctionnement

pas de baisse notable des différentes dotations avec un total des recettes estimé à 365 983,63 euros

les dépenses prévues représentent la même somme avec une répartition par poste identique à 2017

pour la section d'investissement

le montant total des dépenses est estimé à 311 621,84 euros

les principaux projets pour 2018 sont :

- l'achat d'un bungalow (bureau / sanitaires) pour aménagement à côté du hangar des cantonniers
- l'aménagement de sanitaires dans l'enceinte de la mairie pour l'usage exclusif des salariés
- l'achat d'une tondeuse plus puissante permettant d'assurer un entretien satisfaisant des différents espaces verts présents dans tous les hameaux
- différents travaux de voirie pour un total de 30 000 euros (agrandissement du terrain de pétanque de Chéniers, aménagement du bien de section de la Puychallerie, empiérement des chemins, curage de fossés, entretien du revêtement de la côte du Plaix, rénovation du début de la route de La Lande vers Prissac)

Vote du budget primitif assainissement 2018 :

Le montant du budget assainissement proposé pour 2018 est de 32 222 euros.

Ce budget reste équilibré grâce au versement d'une subvention du budget principal de 14 055,06 euros. Les recettes sont néanmoins stables du fait du nombre élevé d'habitations occupées à Chéniers.

Ce budget est accepté à 9/9 voix pour.

Vote des taux d'imposition pour 2018 :

Les dépenses et les recettes étant stables, le conseil municipal décide à 9/9 voix pour le maintien des taux d'imposition (même niveau depuis 2015) soit 14,69% pour la taxe d'habitation – 14,09% pour la taxe foncière – 37,54% pour la taxe foncière non bâtie.

Pour 2018, les recettes liées à ces différentes taxes sont respectivement de 40 691 euros, 24 939 euros, 25 677 euros (la taxe d'habitation figure bien dans le tableau fourni par le Ministère des Finances pour les recettes 2018).

Convention SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration) : le conseil municipal autorise M. le Maire à renouveler la convention auprès du Conseil Départemental pour sa prestation de services pour une durée de 4 ans à partir du 01/01/2018 (convention d'entretien de la station de Chéniers)

Questions diverses :

1/ La commune de Sacierges s'est portée candidate, à compter de 2019, pour participer à la réduction des déchets auprès du Symctom en proposant aux foyers qui le souhaitent de posséder des poules. Des informations plus précises seront communiquées dans le courant de l'année 2018

2/ Situation de M. Yves Bretin

Son arrêt longue maladie est prolongé pour une durée de 9 mois à compter du 13 décembre 2017. Sa situation médicale sera donc à nouveau évaluée en septembre 2018. M. Thierry Crouzy poursuit donc son remplacement.

Autres délibérations

En l'absence d'éléments détaillés, les autres délibérations sont reportées à la prochaine réunion de conseil (subventions 2018, délibération FADJ).

